



# BUDGET MUNICIPAL 2016

## LE CONSEIL MUNICIPAL PRÉSENTE UN BUDGET 2016 ÉQUILIBRÉ DE 3 820 407\$.

Vous constaterez une hausse par rapport à celui de 2015. Cette différence est justifiée par l'ajout de la comptabilité du quai de Tadoussac (487 801\$) ainsi qu'à l'augmentation des dépenses de 98 251\$.

### Ces frais supplémentaires sont attribuables aux facteurs suivants :

- Augmentation de notre quote-part en évaluation auprès de la MRC Haute-Côte-Nord (nouveau rôle d'évaluation) (20 084\$)
- Financement complet du règlement pour la mise aux normes de l'eau potable (28 509\$) (amortissement 20 ans)
- Financement du règlement d'emprunt -Acquisition d'un chargeur sur roues (23 197\$) (amortissement 10 ans)
- Financement du règlement d'emprunt -Achat du terrain pour le garage municipal (33 022\$) (amortissement 5 ans)

Avec le dépôt du nouveau rôle d'évaluation, notre assiette fiscale a augmenté de plus de 8 564 600\$ en 2016. Les catégories résidentielle et agricole sont celles qui ont subi une hausse importante. Afin de ne pas augmenter le fardeau fiscal des citoyens dans ces catégories, une baisse de taxe sur la valeur foncière est prévue :

- Taxe foncière résidentielle passera de 1.08\$ à 0.9590\$ du 100\$ d'évaluation
- Taxe foncière agricole passera de 1.08\$ à 0.72\$ du 100\$ d'évaluation

En ce qui concerne la taxe foncière commerciale, celle-ci passera de 1.91\$ à 1.947\$ pour ainsi palier à une baisse du rôle d'évaluation dans cette catégorie. À cela, s'ajoutera dans chacune des catégories d'immeubles sur notre territoire, les taxes destinées pour les travaux de mise aux normes de l'eau potable, le financement du règlement d'emprunt pour l'acquisition du chargeur sur roues ainsi que le financement du règlement d'emprunt pour l'achat du terrain du garage municipal (voir tableau au recto).

### La taxe destinée au soutien des événements auprès des commerçants en sera à sa 2e année. En 2016, une somme de 80 000\$ sera dégagée pour aider :

- Festival de la Chanson 50 000\$ (possibilité de 2 000\$ supplémentaire pour événement au printemps 2016)
- Fête de la St-Jean 1 000\$
- Fête des Saveurs 3 000\$
- Biblio-Plage 2 000\$
- Les Filles du Roy 5 000\$
- Happening de peinture 8 500\$
- Festival des oiseaux migrants 8 500\$

En ce qui concerne les taxes de services d'eau,



d'égout et d'assainissement, les frais sont semblables à l'année 2015. Cependant la taxe des ordures sera modifiée pour toutes les catégories immeubles. Depuis près de 10 ans, la MRC de La Haute-Côte-Nord, de concert avec toutes les municipalités du territoire, mènent différentes activités de sensibilisation à la gestion responsable des matières résiduelles. Le conseil municipal juge qu'il est maintenant temps de mettre en place des actions pour réduire la quantité de matière enfouie. Actuellement, le mode de financement utilisé par la municipalité ne reflète pas adéquatement les coûts, particulièrement pour le secteur commercial.

**En 2016, la quote-part de la MRC de la Haute-Côte-Nord pour les ordures (matières résiduelles) est de 190 360\$ et sera réparti selon le principe utilisateur/payeur : 40% de la facture au secteur résidentiel (76 144\$) et 60% au secteur commercial et industriel (114 216\$).**

La taxe résidentielle pour le service de collecte des matières résiduelles sera de 165\$ en 2016 comparativement à 196\$ en 2015. En ce qui concerne la taxe commerciale, la facturation de ce service sera selon le volume et la fréquence de collecte. Ces mesures visent à encourager ceux qui depuis des années ont mis en place des actions pour diminuer leur quantité de matières résiduelles.

Soyez assurés que lors de l'élaboration de ce budget, le conseil municipal a pris en considération l'importance de maintenir un taux de taxe acceptable pour ne pas alourdir le fardeau des citoyens et de sa communauté d'affaires. Afin de vous permettre de visualiser les impacts de ce budget sur le fardeau fiscal, nous vous invitons à consulter les tableaux explicatifs qui résument le budget 2016.





# BUDGET MUNICIPAL 2016

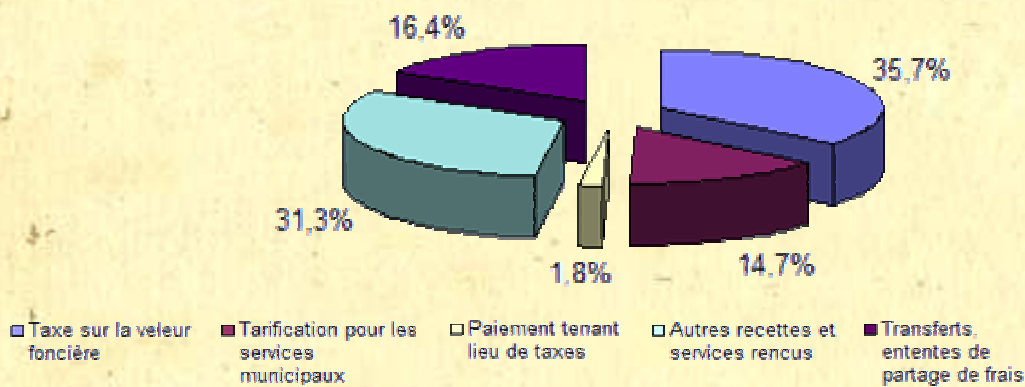
## REVENUS

Taxe sur la valeur foncière	1 364 858 \$	Autres recettes et services rendus	1 194 708 \$
Tarifcation pour les services municipaux	562 634 \$	Transferts, ententes de partage de frais	627 868 \$
Paiement tenant lieu de taxes	70 339 \$	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>3 820 407 \$</b>

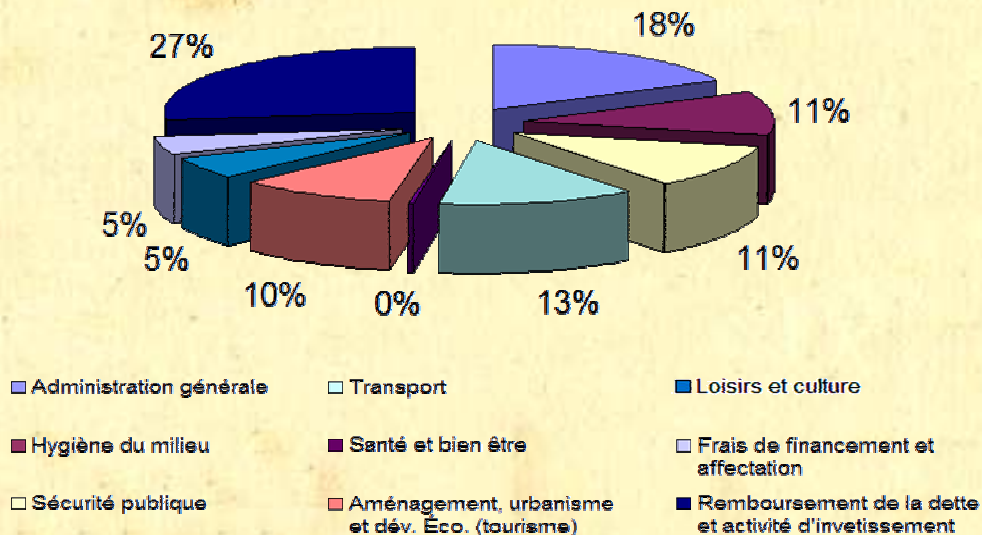
## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	672 958 \$	Aménagement, urbanisme et dév. économique (tourisme)	399 190 \$
Hygiène du milieu	417 766 \$	Loisirs et culture	199 486 \$
Sécurité publique	431 781 \$	Frais de financement et affectation	173 673 \$
Transport	487 323 \$	Remboursement de la dette et activité d'investissement	1 034 130 \$
Santé et bien-être	4 100 \$	<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>3 820 407 \$</b>

## REVENUS 2016



## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016





# BUDGET MUNICIPAL 2016

## VARIATION DE L'EFFORT FISCAL

TAXE GÉNÉRALE	RÉSIDENTIEL		COMMERCIAL	
	2015	2016	2015	2016
Taxe foncière	1,08000 \$	0,9590 \$	1,910 \$	1,9470 \$
Taxe (eau potable - desservis)	0,01653 \$	0,0371 \$	0,03280 \$	0,0747 \$
Taxe (eau potable -non desservis)	0,00400 \$	0,0095 \$	0,008 \$	0,0195 \$
Taxe (emprunt loader)		0,0241 \$		0,0241 \$
Taxe (emprunt terrain du garage)		0,0344 \$		0,0344 \$
Taxe soutien aux évènements			0,293 \$	0,3259 \$
<b>TOTAL (desservis)</b>	<b>1,09653 \$</b>	<b>1,0546 \$</b>	<b>2,236 \$</b>	<b>2,3509 \$</b>
<b>TOTAL (non desservis)</b>	<b>1,08400 \$</b>	<b>1,0270 \$</b>	<b>2,211 \$</b>	<b>2,3509 \$</b>
<b>SERVICE RÉSIDENCE</b>				
Eau	222,00 \$	222,00 \$		
Égout	112,50 \$	112,50 \$		
Assainissement	115,25 \$	115,25 \$		
Ordures	196,00 \$	165,00 \$		



## EXEMPLE DU FARDEAU FISCAL (PROPRIÉTÉ)

	RÉSIDENTIEL		COMMERCIAL	
	2015	2016	2015	2016
Évaluation moyenne	130 000,00 \$	130 000,00 \$	500 000,00 \$	500 000,00 \$
Taxe foncière	1 404,00 \$	1 246,70 \$	9 550,00 \$	9 735,00 \$
Taxe (mise aux normes eau potable) <b>desservis</b>	21,49 \$	48,23 \$	164,00 \$	373,50 \$
<b>non desservis</b>	5,20 \$	12,35 \$	39,00 \$	97,50 \$
Taxe (emprunt loader)	0,00 \$	31,37 \$	0,00 \$	120,65 \$
Taxe (emprunt terrain du garage)	0,00 \$	44,66 \$	0,00 \$	171,75 \$
Taxe soutien aux évènements	0,00 \$	0,00 \$	1 465,00 \$	1 629,50 \$
Taxe d'aqueduc	222,00 \$	222,00 \$		
Taxe d'assainissement	115,25 \$	115,25 \$		
Taxe d'égout	112,50 \$	112,50 \$		
Taxe ordures	196,00 \$	165,00 \$		
<b>TOTAL POUR UNE MAISON DESSERVIE</b>	<b>2 071,24 \$</b>	<b>1 985,70 \$</b>	<b>11 179,00 \$</b>	<b>12 030,40 \$</b>





**V** OICI QUELQUES EXEMPLES  
D'ACTIVITÉS QUI POURRONT  
BÉNÉFICIER EN 2016 DU  
FONDS POUR LE SOUTIEN DES  
ÉVÉNEMENTS FINANÇÉ GRÂCE À UNE TAXE  
SPÉCIALE PRÉLEVÉE AUPRÈS DES COMMER-  
CANTS DE TADOUSSAC : LE FESTIVAL DE LA  
CHANSON, LA BIBLIO-PLAGE, LES FILLES  
DU ROY, LE HAPPENING DE PEINTURE ET  
LE FESTIVAL DES OISEAUX MIGRATEURS.



Photo page couverture : Patrick Noël  
Photos couvert arrière : Festival de la Chanson/BLelemeunier-Biblio-Plage/Patrick Noël-Filles du Roy/Claude Brassard  
Happening de peinture/Patrick Noël-Épervier à l'Observatoire des oiseaux de Tadoussac/Richard Angers